

Le Canada est devenu membre du Conseil économique et social (ECOSOC) en 1973, par suite de la ratification et de l'entrée en vigueur d'une modification de la charte des Nations Unies faisant passer de 27 à 54 le nombre des membres du Conseil. Son adhésion est pour une durée d'un an. Il est également membre de certains organismes auxiliaires ou connexes d'ECOSOC, dont la Commission économique pour l'Europe (à laquelle il a été élu lors de la 55^e session), la Commission économique pour l'Amérique latine, le Comité des ressources naturelles, le Comité de la science et de la technique au service du développement, le Comité d'étude et d'évaluation, la Commission du statut de la femme et la Commission des stupéfiants. En 1973, le Canada a également été élu à la Commission de la statistique et au Comité de l'habitation, de la construction et de la planification. Des Canadiens remplissent des fonctions à titre personnel auprès du Comité consultatif de l'application de la science et de la technique au développement, du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Le Canada fait partie du conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); il est membre du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ainsi que de toutes les principales commissions de celle-ci — la Commission des produits de base, la Commission des articles manufacturés, la Commission des transports maritimes et la Commission des invisibles et du financement lié au commerce et il est membre du comité exécutif du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Il est également membre du conseil d'administration du Programme des Nations Unies relatif à l'environnement et s'est engagé à verser entre \$5 millions et \$7.5 millions au Fonds volontaire pour l'environnement sur la période 1973-78.

Le montant total de la quote-part et des contributions du Canada à l'ONU, à ses institutions spécialisées et organismes connexes a atteint environ \$666.2 millions entre 1945 et 1973, et environ \$58 millions en 1972-73. Le tableau 3.7 donne la ventilation des contributions du Canada aux institutions de l'ONU en 1972-73 et 1973-74, ainsi que la contribution totale entre 1945 et 1974. La part souscrite par le Canada à la Banque mondiale (la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) se chiffre à É.-U.\$942 millions, soit 3.7% du total. L'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, a reçu du Canada depuis sa création l'équivalent de \$304.5 millions en dollars courants É.-U. sous forme de contributions sans intérêts ou d'engagements. La Société financière internationale, qui fait également partie du groupe de la Banque mondiale, a un capital souscrit d'une valeur totale d'environ É.-U.\$107 millions, la part du Canada s'élevant à É.-U.\$3.6 millions.

Institutions spécialisées. Le Canada est membre de chacune des 13 institutions spécialisées suivantes des Nations Unies: l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), l'Union postale universelle (UPU), le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Société financière internationale (SFI) et l'Association internationale de développement (AID). Le Canada fait en outre partie de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). On peut trouver des renseignements détaillés sur la création et les programmes de ces organismes dans l'*Annuaire du Canada 1973* pages 164-168. Les contributions financières du Canada à l'égard de ces organismes sont indiquées au tableau 3.7.

3.6.2.4 Le Canada et la Conférence du Comité du désarmement

Le gouvernement canadien attache depuis longtemps une grande importance aux efforts internationaux en vue d'accroître la sécurité mondiale par le moyen du contrôle des armes et du désarmement. Le Canada participe activement à la Conférence du Comité du désarmement (CCD), organisme de négociation des Nations Unies qui groupe 26 pays. Les États-Unis et l'Union soviétique sont co-présidents de ce Comité, qui reflète le désir du monde entier de mettre fin à la course aux armements. A l'heure actuelle, le CCD cherche à imposer